



Mission Vie et Famille

Château de Joudes Saint Amour

« Un seul parent à la maison, où quand père et mère se conjuguent au singulier »

Quelques mots sur le thème :

Un enfant sur sept ne vit qu'avec un de ses parents, avec ou sans son autre parent à proximité. Comment élever seul(e) son enfant ? Parents divorcés ou séparés, veufs ou veuves, telles sont ces familles à « *parent unique* » où beaucoup se demandent si ce mode de vie « fabrique » des enfants « bancals », semblables à ces petits hérons qui apprennent à tenir sur une seule patte pour ne pas tomber. De même, les questions affluent sur la construction de l'identité psychique et sexuelle de l'enfant, son évolution à l'école, ou dans sa vie sociale future. Alors, même si la vie d'un parent seul comprend son lot de difficultés, elle ne fait pas pour autant des enfants inadaptés ou instables.

Etre parent seul n'est pas de tout repos, alors, comment ne pas s'enfermer dans un duo trop fusionnel ? « Mère-veilleuse ou père-sévère », comment trouver le juste milieu entre trop et trop peu d'autorité ? Peut-on éviter le piège de la surprotection ? Est-ce possible de laisser sa place au parent absent ? Comment aborder seul l'adolescence ? Comment organiser sa vie professionnelle ? Comment vivre avec un budget limité ? Peut-on oublier sa propre vie ? Comment gérer ses peurs, ses angoisses, sa solitude ? Durant ce week-end, nous tenterons de trouver des pistes, face à toutes ces interrogations, et essaierons de « tordre le cou » à bien des idées reçues que chacun se fait de la « parentalité au singulier » ! Et bien que le quotidien des parents solos soit parsemé d'embûches parfois déroutantes, la famille « parent unique » est avant tout une famille composée d'êtres qui s'aiment et qui souhaitent construire des projets !

« La chose la plus importante que ma mère m'a transmis au cours des années était qu'il n'y avait aucune manière d'être une mère parfaite ou un père parfait, mais million de manières d'être bon. » Jill Churchill

INFORMATIONS PRATIQUES

Date et lieu du séminaire

Du 13 au 15 avril 2012 au Château de Joudes Saint Amour

L'intention des organisateurs

Le séminaire « *Un seul parent à la maison, où père et mère se conjuguent au singulier* » est destiné aux parents solos, veufs (ves), divorcés (ées), séparés (ées) formateurs, éducateurs, et à tous ceux qui souhaitent aider des familles à parent unique. Au travers de sessions plénières, d'ateliers et de groupes de réflexion, nous essaierons d'analyser les problématiques propres aux foyers monoparentaux, et comprendre le cœur même de la « solo attitude ».

Prix du séminaire

120 € par personne, en pension complète

Logement

Nous mettons à votre disposition les chambres du Château de Joudes Saint Amour. Le nombre de chambres disponibles sur place est limité. Les premiers inscrits seront donc les premiers servis. Des hôtels à des prix abordables sont aussi disponibles dans la région. Une liste avec leurs coordonnées vous sera envoyée sur simple demande.

Pour toute demande d'information merci de vous adresser à Christiane Berville au 06 26 14 12 44 ou à l'adresse suivante : christianeberville@free.fr

Bulletin d'inscription

À renvoyer, avec votre chèque d'acompte de 60 € par personne inscrite, à l'ordre de **Mission vie et famille**, à l'adresse suivante : Château de Joudes Saint Amour – Lieu dit « Le Château » - 71480 JOUDES. Votre inscription ne sera définitive qu'après réception de l'acompte.

NOM PRÉNOM(s)
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
TÉLÉPHONE E.MAIL
NOUS VENONS A ____ PERSONNE(S)

. Nous vous attendons avec plaisir !

Gérard et Martine HOAREAU

